



Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens

Testing de maîtrise du français en Communauté germanophone

Rapport intermédiaire :
Juin 2012- Elèves de la 6^{ème} année primaire- Niveau A2

Département Pédagogique du Ministère de la Communauté germanophone

En collaboration avec

L'ISLV – ULG

Directeur.: J.-M. Defays

Responsable du projet: M. Maréchal

et

L'Université de Mons : Marc Demeuse (statistiques)



1

Table des matières

1. Les caractéristiques générales du dispositif	3
1.1 Rétrospective	3
1.2 Le choix du test	5
1.2.1 Les critères	5
1.2.2 La présentation générale du test choisi	5
1.3 L'organisation pratique de la session de juin 2012	6
1.4 La constitution de l'échantillon.....	7
1.4.1 Echantillon des élèves de 6ème année de l'enseignement primaire testés en mars 2009 à titre comparatif.....	7
2. Les résultats	10
2. 1 Sixième année de l'enseignement primaire (Niveau A2).....	10
3. Conclusions	20

1. Les caractéristiques générales du dispositif

1.1. Rétrospective

Dans le cadre de l'élaboration des référentiels de compétences pour les écoles primaires et pour le premier degré de l'enseignement secondaire, le département pédagogique du Ministère de la Communauté germanophone avait organisé au printemps 2007 une première évaluation externe non certificative portant sur la maîtrise du français comme première langue étrangère. Cette mission a été confiée à l'Institut Supérieur des Langues Vivantes, section Français, de l'Université de Liège.

Cette étape préalable a permis une analyse des compétences réellement acquises par les élèves et a servi de base pour définir les différents niveaux de compétences à atteindre : le niveau A2 à la fin de l'enseignement primaire, le niveau B1 à la fin de la deuxième année de l'enseignement secondaire général (le niveau A2 pour l'enseignement différencié) et le niveau B2 à la fin de la sixième année de l'enseignement secondaire.

Pour la série de tests qui ont débuté en 2008, les objectifs se situaient au niveau d'un suivi de plusieurs cohortes d'élèves à différents moments de leur cursus scolaire.

En effet, le Ministre de l'enseignement, Monsieur Oliver Paasch, a pris une série de mesures visant à améliorer les compétences en français langue étrangère des élèves en Communauté germanophone.

Une des mesures prioritaires était l'élaboration des référentiels pour le français langue étrangère dont l'objectif est d'augmenter la qualité de l'enseignement de cette discipline en mettant l'accent sur l'équilibre des quatre compétences communicatives et grâce à la mise en place d'un concept d'apprentissage de la première primaire à la deuxième année du secondaire, voire jusqu'à la fin du cycle secondaire.

Les tests DELF étaient, par conséquent, un moyen de consolider et de concrétiser ces objectifs de manière objective tout au long du processus.

L'analyse de leurs résultats pourra donner des indications plus précises quant aux mesures à prendre au niveau de l'enseignement du français langue étrangère dans les pratiques de classe, de la formation continuée des enseignants, de l'organisation au sein des écoles et de la politique en matière d'enseignement.

Le tableau ci-dessous représente la planification des différentes séries de tests :

12/2008	Cohorte 1 2 ^e secondaire B1			
03/2009		Cohorte 2 6 ^e primaire A2		
12/2011		Cohorte 2 3 ^e secondaire B1		
06/2012			Cohorte 3 6 ^e primaire A2	
03/2013		Cohorte 2 3 ^e secondaire bis B1		Cohorte 4 6 ^e secondaire B2
03/2014				Cohorte 5 6 ^e primaire A2
03/2015		Cohorte 2 6 ^e secondaire B2	Cohorte 3 3 ^e secondaire B1	
03/2016		Cohorte 2 6 ^e secondaire bis B2	Cohorte 3 3 ^e secondaire bis B1	
03/2017				Cohorte 5 3 ^e secondaire B1
03/2018			Cohorte 3 6 ^e secondaire B2	Cohorte 5 3 ^e secondaire bis B1
03/2019			Cohorte 3 6 ^e secondaire bis B2	
03/2020				Cohorte 5 6 ^e secondaire B2
03/2021				Cohorte 5 6 ^e secdaire bis B2

1.2 Le choix du test

1.2.1 Les critères

Trois critères ont déterminé le choix final du test :

- un test reconnu au niveau international pour légitimer les résultats obtenus,
- un test aligné sur le Cadre Européen Commun de Référence pour permettre d'éventuelles comparaisons avec d'autres systèmes éducatifs en Europe,
- un test adapté à un public d'enfants et de jeunes adolescents.

Dans l'ensemble des tests disponibles sur le marché, seul le Diplôme d'études en langue française, le DELF, dans sa version scolaire répondait à ces critères.

1.2.2 La présentation générale du test choisi

Comme le Diplôme approfondi de langue française, le DELF est élaboré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), institution qui dépend du Ministère de l'Éducation nationale en France. Ce sont des diplômes officiels qui certifient les compétences en français langue étrangère.

Le DELF et le DALF se composent de 6 diplômes indépendants, correspondant aux six niveaux du CECR.

CECR	DELF - DALF	Utilisateurs
A1 « découverte »	DELF A1	Niveau élémentaire
A2 « survie »	DELF A2	
B1 « seuil »	DELF B1	Niveau indépendant
B2 « avancé »	DELF B2	
C1 « autonome »	DALF C1	Niveau expérimenté
C2 « maîtrise »	DALF C2	

Les diplômes DELF existent aussi dans une version adaptée au public scolaire :

CECR	DELF	Utilisateurs
A1	DELF junior A1	élémentaire
A2	DELF junior A2	
B1	DELF junior B1	indépendant
B2	DELF junior B2	

Les épreuves peuvent être présentées dans les 900 centres d'examens agréés répartis dans 154 pays.

Les certifications DELF et DALF tiennent compte

- des normes internationales de conception d'épreuves (www.alte.org),
- de l'harmonisation sur le Cadre Européen Commun de Référence pour l'apprentissage des langues (www.coe.int).

A chaque niveau, quatre compétences sont évaluées.

	Oral	Ecrit
Compréhension	Compréhension de l'oral	Compréhension des écrits
Production	Production orale	Production écrite

1.3 L'organisation pratique de la session de juin 2012

L'Alliance française Bruxelles-Europe qui est responsable de l'organisation des tests DELF en Belgique avait au préalable modifié les prescriptions pour l'organisation pratique du testing.

Dorénavant, il ne sera plus possible de tester les élèves dans chacune des écoles de la Communauté.

Pour cette raison et en accord avec l'Institut Supérieur des Langues Vivantes de l'Université de Liège, deux écoles ont été choisies comme centres de passation en Communauté germanophone, une école primaire au nord et une autre au sud de la Communauté.

Dans une première phase, les collaborateurs accrédités de l'Université de Liège se sont rendus dans les deux écoles pour faire passer la partie de production orale.

Dans une deuxième phase, les collaborateurs du département pédagogique du Ministère se sont rendus dans les écoles pour faire passer les trois parties suivantes du test: la compréhension orale, la compréhension écrite et la production écrite.

C'était le 12 juin 2012, date fixée pour la passation des tests DELF A2 par l'Alliance française Bruxelles-Europe.

.

1.4 La constitution de l'échantillon

Conformément aux objectifs fixés par les référentiels de compétences pour le français langue étrangère, la population visée était les élèves de la sixième année primaire pour le niveau A2, les élèves de la troisième année secondaire pour le niveau B1 et les élèves de la sixième année secondaire pour le B2. En juin 2012, les élèves de la sixième année primaire étaient testés au niveau A2.

Il était important de constituer un échantillon représentatif. Pour ce faire, la liste de tous les élèves fréquentant une sixième année dans toutes les écoles primaires en Communauté germanophone a été établie en consultant la base de données du Ministère, ils étaient 869. Etant donné qu'il fallait constituer un échantillon de 220 élèves, ils ont été choisis de façon tout à fait aléatoire dans l'ordre de la liste (plus ou moins chaque quatrième élève). Ceci bien entendu dans le but, de donner un aperçu des compétences de la population totale des élèves, comprenant également des élèves plus faibles des élèves dont l'allemand n'est pas la langue maternelle ou encore des élèves bilingues (échantillon aléatoire et simple d'élèves issus de la population de référence).

Les élèves repris dans ces échantillons seront testés de la même manière aux niveaux préalablement déterminés, à différents moments de leur scolarité suivant les cohortes mentionnées plus haut.

1.4.1 Echantillon des élèves de 6^{ème} année de l'enseignement primaire testés en juin 2012

En 6^{ème} année de l'enseignement primaire, l'échantillon comportait en 2012 effectivement 219 élèves, dont 5 étaient absents lors de toutes les épreuves. Des 214 élèves qui ont présenté les épreuves qui leur étaient destinées, il y avait 113 garçons (52,8 %) et 101 filles (47,2 %).

Les élèves de l'échantillon provenaient pour 52,3 % des écoles situées dans une commune du nord et pour 47,6 % des écoles situées dans une commune du sud de la Communauté germanophone.

Ils se répartissaient entre 46 écoles ou implantations différentes, l'implantation la plus représentée avec 15 élèves, les moins représentées avec un seul élève.

Sur les 214 élèves interrogés, 170 se déclaraient belges, 33 de nationalité allemande et 1 de nationalité néerlandaise. On identifie un élève polonais, deux autrichiens, un russe, un roumain, un arménien, un croate et un marocain et un de nationalité non-identifiable (UNO) selon leur déclaration.

210 élèves vivaient en Belgique (98,1%) dont 189 dans une commune faisant partie des neuf communes de la Communauté germanophone et 21 dans une commune de la Communauté française et 4 vivaient en Allemagne (1,8 %).

La langue parlée à la maison est majoritairement l'allemand : 156 élèves mentionnent cette langue en premier lieu, 28 en second lieu, soit 184 élèves qui déclarent parler l'allemand à la maison.

Viennent ensuite le français : 15 en premier lieu et 36 en deuxième lieu et 5 en troisième lieu, soit 56 élèves qui déclarent parler le français à la maison. Pour le néerlandais : 4 en premier lieu, 4 en second lieu, 1 en troisième lieu, soit 9 élèves.

Les autres élèves parlent, en premier lieu, le dialecte local (patois) (25), le polonais (3), le portugais (2), le roumain (1), le russe (3), l'arabe (1), le vietnamien (1), l'anglais (1), l'arabe (1) et le dialecte autrichien (1). Parmi les secondes langues déclarées (cela concerne 29 élèves), on retrouve l'anglais (1), le croate (1), l'espagnol (3), le russe (1), le portugais (1), le turque (1), le tchèque (1) et le patois local (20). Parmi les troisièmes langues mentionnées (cela concerne 6 élèves), on retrouve l'anglais (2), l'espagnol (1), le lingala (1) et le patois local (2).

L'âge moyen des élèves de sixième année primaire au moment du test est de 12,08 ans; le plus jeune a 11,45 ans et le plus âgé, 13,41 ans.

Les garçons sont âgés en moyenne de 12,09 ans (écart-type = 0,50 an) et les filles de 12,06 ans (écart-type = 0,36 an).

L'âge moyen des élèves des écoles du nord est de 12,09 ans (écart-type = 0,47 an) et celui des élèves du sud de 12,05 ans (écart-type = 0,39 an).

1.4.2 Echantillon des élèves de 6^{ème} année de l'enseignement primaire testés en mars 2009 à titre comparatif

En 6^{ème} année de l'enseignement primaire, l'échantillon comportait en 2009 effectivement 218 élèves, 117 garçons (52,3 %) et 104 filles (47,7 %), qui ont présenté tout ou une partie des épreuves qui leur étaient destinées.

Les élèves de l'échantillon provenaient pour 53,21 % des écoles situées dans une commune du nord et pour 46,79 % des écoles situées dans une commune du sud de la Communauté germanophone.

Ils se répartissaient entre 44 écoles ou implantations différentes, l'implantation la plus représentée avec 19 élèves, les moins représentées avec un seul élève.

Sur les 218 élèves interrogés, 173 se déclaraient belges, 29 de nationalité allemande et 4 de nationalité néerlandaise. Trois se déclaraient Yougoslaves et

on identifie un élève italien, un luxembourgeois, un polonais, un russe, un suédois, deux turcs et un tchéchène, selon leur déclaration.

212 élèves vivaient en Belgique (97,2 %), dont 198 dans une commune faisant partie des neuf communes de la Communauté germanophone ; 4 vivaient en Allemagne (1,8 %) et 2 au Grand-duché de Luxembourg (0,9 %).

La langue parlée à la maison est majoritairement l'allemand : 187 élèves mentionnent cette langue en premier lieu, 11 en second lieu et un en troisième lieu, soit 199 élèves qui déclarent parler l'allemand à la maison.

Viennent ensuite le français : 14 en premier lieu et 18 en deuxième lieu, soit 32 élèves qui déclarent parler le français à la maison, et le néerlandais : 7 en premier lieu et 3 en second lieu, soit 10 élèves.

Les autres élèves parlent, en premier lieu, le turc (2), l'albanais (1), le bulgare (1), l'italien (1), le luxembourgeois (1) ou le tchéchène (1). Parmi les secondes langues déclarées, on retrouve l'anglais (1), le bosniaque (1), le croate (1), le grec (1), le polonais (3) et le russe (1). Parmi les troisièmes langues mentionnées, on retrouve l'anglais (1), l'espagnol (1), le polonais (1) et le russe (1).

L'âge moyen des élèves de sixième année primaire est de 11,52 ans (écart-type = 0,63 an) ; le plus jeune a 10,17 ans et le plus âgé, 14,08 ans. L'âge médian est de 11,42 ans.

Quarante et un élèves ont moins de 11 ans le jour de leur entrée en sixième, quatre ont 13 ans et un élève en a quatorze.

Les garçons sont âgés en moyenne de 11,45 ans (écart-type = 0,63 an) et les filles de 11,58 ans (écart-type = 0,62 an).

Contrairement aux élèves de deuxième année de l'enseignement secondaire, la différence d'âge entre les filles et les garçons est non significative d'un point de vue statistique ($p \leq 0,110$).

L'âge moyen des élèves des écoles du nord (11,48 ans, écart-type = 0,56 an) ne peut pas non plus être distingué, d'un point de vue statistique, de celui des élèves du sud (11,56 ans, écart-type = 0,70 an).

2. Les résultats

2.1 Sixième année de l'enseignement primaire (Niveau A2)

Les résultats globaux obtenus aux quatre épreuves du test et le score total sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous. Ils sont exprimés sur 25 points chacun. Le total est exprimé sur 100 points.

Tableau 1 – Résultats pour chacune des quatre épreuves et résultat total pour les élèves de sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012)

	Nombre d'élèves	Moyenne	Ecart-type
Compréhension orale (25 points)	214	11,8	6,4
Compréhension écrite (25 points)	214	13,9	5,2
Production écrite (25 points)	214	13,1	6,0
Production orale (25 points)	214	15,5	6,2
Total (100 points)	214	54,5 %	21,06

Tableau 2 – Comparaison des résultats pour chacune des quatre épreuves et du résultat total pour les élèves de **sixième année** de l'enseignement primaire testés en juin 2012 (cohorte 3) et les résultats des élèves de sixième année de la cohorte 2 testés en mars 2009. A titre comparatif également les résultats de la cohorte 2 lorsque ces élèves étaient en troisième secondaire (testés en décembre 2011 au niveau B1). Pour la comparaison des résultats suivants, il est important de tenir compte du fait que ce sont soit deux cohortes différentes, soit deux niveaux différents.

	Cohorte 3 (Niveau A2)			Cohorte 2 (Niveau A2)			Cohorte 2 (Niveau B1)		
	6 ^{ème} primaire 06/2012			6 ^{ème} primaire 03/2009			3 ^{ème} secondaire 12/2011		
	Nbre élèves	Moyen ne	Ecart- type	Nbre élèves	Moyen ne	Ecart- type	Nbre élèves	Moyen ne	Ecart- type
Compréhension orale (25 points)	216	11,8	6,4	213	13,04	4,50	163	13,76	5,09
Compréhension écrite (25 points)	216	13,9	5,3	213	8,93	4,40	163	9,86	4,94
Production écrite (25 points)	216	13,1	6,3	213	9,47	4,27	163	12,55	5,06
Production orale (25 points)	216	15,5	6,4	216	11,86	7,09	127	14,55	5,06
Total (100 points)	216	54,5 %	22,3	211	43,3 %	16,53	127	51,8 %	17,9

Une autre manière de représenter les résultats obtenus aux quatre épreuves par l'ensemble des élèves de la cohorte 3 en juin 2012 consiste à construire le tableau 3 où, pour chaque épreuve, on considère la situation des élèves qui ont réussi (REUSSITE), échoué (ECHEC) ou n'ont pas présenté cette partie du test (---). Le nombre d'élèves indiqué dans l'avant-dernière colonne et le pourcentage représentent l'importance de ce profil dans l'échantillon, sachant que la réussite à une épreuve suppose d'y obtenir 50 % des points. Les cellules « REUSSITE » sont noircies pour rendre le tableau plus lisible.

Ce type de représentation permet ainsi de constater que 63 élèves ont pu réussir chacune des quatre épreuves (soit 29,4 % de l'échantillon), alors qu'ils sont seulement 29, soit 13,4 %, à n'avoir réussi aucune des quatre épreuves au niveau imposé.

Une analyse plus approfondie permet de constater que 36 des 63 élèves de l'échantillon global qui ont réussi les quatre épreuves proviennent d'une école implantée dans le nord de la Communauté germanophone. Ils ne sont par contre que 12 sur les 29 élèves qui ont échoué à toutes les épreuves à provenir d'une commune du nord. Si on compare les proportions des élèves

du nord et du sud, selon qu'ils réussissent l'ensemble ou échouent à l'ensemble du test, les élèves du nord sont proportionnellement moins nombreux à échouer à l'ensemble (11,5 % contre 16 %), alors qu'en termes de réussite, ils sont plus nombreux (32 % contre 26 %) que leurs homologues du sud.

Tableau 3 – Résultats obtenus par l'ensemble des élèves de sixième primaire testés (juin 2012) aux quatre épreuves (réussite= 50 % des points, soit min. 12,5/25).

Compréhension orale	Compréhension écrite	Production écrite	Production orale	Nombre d'élèves	%
REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	63	29,4
REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	5	2,3
REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	1	0,4
REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	3	1,4
ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	16	7,4
REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	ECHEC	2	0,9
REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	ECHEC	0	0
ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	8	3,7
REUSSITE	ECHEC	ECHEC	REUSSITE	0	0
ECHEC	REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	21	9,8
ECHEC	ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	9	4,2
REUSSITE	ECHEC	ECHEC	ECHEC	2	0,9
ECHEC	REUSSITE	ECHEC	ECHEC	18	8,3
ECHEC	ECHEC	REUSSITE	ECHEC	7	3,2
ECHEC	ECHEC	ECHEC	REUSSITE	23	10,7
ECHEC	ECHEC	ECHEC	ECHEC	29	13,4

Tableau 4 – Comparaison avec les résultats obtenus par l'ensemble des élèves de sixième année primaire (cohorte 3) testés en juin 2012 aux quatre épreuves et des élèves de sixième année de l'enseignement primaire (cohorte 2) testés en mars 2009.

Comparaison des résultats				Cohorte 3	Cohorte 2
				Niveau A2	Niveau A2
				6^{ème} prim. Juin 2012	6^{ème} prim mars 2009
Compréhension orale	Compréhension écrite	Production écrite	Production orale	%	%
REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	29,4	8,26
REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	2,3	0,46
REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	0,4	8,26
REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	1,4	5,50
ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	REUSSITE	7,4	0
REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	ECHEC	0,9	0,92
REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	ECHEC	0	3,67
ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	ECHEC	3,7	0
REUSSITE	ECHEC	ECHEC	REUSSITE	0	11,47
ECHEC	REUSSITE	ECHEC	REUSSITE	9,8	1,38
ECHEC	ECHEC	REUSSITE	REUSSITE	4,2	0,46
REUSSITE	ECHEC	ECHEC	ECHEC	0,9	12,39
ECHEC	REUSSITE	ECHEC	ECHEC	8,3	0
ECHEC	ECHEC	REUSSITE	ECHEC	3,2	3,21
ECHEC	ECHEC	ECHEC	REUSSITE	10,7	9,17
ECHEC	ECHEC	ECHEC	ECHEC	13,4	31,19

En comparant ces résultats, nous constatons qu'en juin 2012 beaucoup plus d'élèves réussissent les 4 épreuves. Par contre beaucoup moins d'élèves (13,4 %) n'ont réussi aucune des quatre épreuves.

Le **tableau 5** présente les résultats moyens obtenus en sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012), respectivement par les filles et par les garçons, à chacune des épreuves et pour l'ensemble du test.

Les différences entre les filles et les garçons sont non-significatives dans l'ensemble, sauf pour la compréhension orale où les garçons affichent un score supérieur.

Tableau 5 – Résultats pour chacune des quatre épreuves et résultat total pour les élèves de sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012) selon leur sexe

	Sexe	Nombre d'élèves	Moyenne	Ecart-type
Compréhension orale (/25 points)	Garçon	113	12,34	5,75
	Fille	101	11,28	4,48
Compréhension écrite (/25 points)	Garçon	113	13,91	6,10
	Fille	101	13,95	5,92
Production écrite (/25 points)	Garçon	113	12,89	6,31
	Fille	101	13,49	6,27
Production orale (/25 points)	Garçon	113	15,36	6,68
	Fille	101	15,66	5,86
Total (/100 points)	Garçon	113	54,68 %	21,91
	Fille	101	54,39 %	20,28

Tableau 6 – Comparaison avec les résultats pour chacune des quatre épreuves et du résultat total pour les élèves de sixième année de l’enseignement primaire (juin 2012) ainsi que les élèves de sixième année de l’enseignement primaire testés en mars 2009 et de ces mêmes élèves en troisième secondaire testés en décembre 2011 selon leur sexe.

		Cohorte 3			Cohorte 2			Cohorte 2		
		Niveau A2			Niveau A2			Niveau B1		
		6ème prim juin 2012			6ème prim mars 2009			3 ^{ème} sec déc. 2011		
		Nbre élèves	Moy.	Ecart- type	Nbre élèves	Moy.	Ecart- type	Nbre élèves	Moyenne	Ecart- type
Compréhension orale (/25 points)	Garçon	113	12,34	5,75	110	13,28	4,25	83	15,15	5,45
	Fille	101	11,28	4,48	103	12,78	4,76	80	13,67	4,9
Compréhension écrite (/25 points)	Garçon	113	13,91	13,91	110	8,99	4,31	83	11,61	5,51
	Fille	101	13,95	13,95	103	8,87	4,52	80	9,46	4,68
Production écrite (/25 points)	Garçon	113	12,89	12,89	110	9,27	3,99	83	13,70	4,90
	Fille	101	13,49	13,49	103	9,68	4,55	80	12,93	4,83
Production orale (/25 points)	Garçon	113	15,36	6,68	112	11,60	7,16	63	18,31	3,37
	Fille	101	15,66	5,86	104	12,15	7,03	64	14,71	5,46
Total (/100 points)	Garçon	113	54,68	21,91	108	43,34	15,83	62	63,47	14,17
	Fille	101	54,39 %	20,28	103	43,44 %	17,32	64	52,42 %	17,37

Le **tableau 7** présente les résultats moyens des élèves de sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012) à chacune des quatre épreuves (compréhensions orale et écrite / productions orale et écrite) ainsi que le résultat global, obtenu en additionnant les résultats aux quatre épreuves, selon la région (nord ou sud) où les élèves sont scolarisés.

Tableau 7 – Résultats pour chacune des quatre épreuves et résultat total pour les élèves de sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012) selon la région de scolarisation

	Région	Nombre d'élèves	Moyenne	Ecart-type
Compréhension orale (25 points)	nord	112	12,04	6,48
	sud	102	11,62	6,16
Compréhension écrite (25 points)	nord	112	13,92	5,42
	sud	102	13,93	5,20
Production écrite (25 points)	nord	112	13,13	6,08
	sud	102	13,23	5,96
Production orale (25 points)	nord	112	16,15	6,37
	sud	102	14,79	6,10
Total (100 points)	nord	112	55,25 %	21,33
	sud	102	53,76 %	20,94

Tableau 8 – Comparaison des résultats pour chacune des quatre épreuves et résultat total pour les élèves de sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012) ainsi que les résultats des élèves de sixième primaire (mars 2009) selon la région de scolarisation.

Nous pouvons constater que l'écart entre les élèves du nord et ceux du sud s'est réduit et que dans l'ensemble les élèves des deux régions ont fait des progrès considérables.

		Cohorte 3 Niveau A2			Cohorte 2 Niveau A2		
		6 ^{ème} primaire Juin 2012			6 ^{ème} primaire Mars 2009		
	Région	Nbre élèves	Moy	Ecart- type	Nbre élèves	Moy	Ecart- type
Compréhension orale (25 points)	nord	112	12,04	6,48	114	13,53	4,45
	sud	102	11,62	6,16	99	12,47	4,52
Compréhension écrite (25 points)	nord	112	13,92	5,42	114	9,43	4,43
	sud	102	13,93	5,20	99	8,36	4,31
Production écrite (25 points)	nord	112	13,13	6,08	114	10,43	4,10
	sud	102	13,23	5,96	99	8,36	4,21
Production orale (25 points)	nord	112	16,15	6,37	115	12,16	7,13
	sud	102	14,79	6,10	101	11,53	7,06
Total (100 points)	nord	112	55,25 %	21,33	113	45,71 %	16,14
	sud	102	53,76 %	20,94	99	40,71 %	16,66

Le **tableau 9** présente les résultats des élèves de sixième primaire (juin 2012) à chacune des épreuves et le score total pour les élèves qui déclarent parler le français à la maison, qu'il s'agisse de la seule langue parlée ou d'une langue parmi d'autres.

Comme on peut le constater, un simple examen des résultats du tableau ci-dessous permet de prendre l'ampleur de l'avantage pour les élèves qui disent pratiquer le français à la maison ; toutes les différences observées leur étant largement favorables.

Le fait de parler le français à la maison constitue un avantage appréciable aux différentes épreuves de français, c'est le cas pour plus ou moins un quart des élèves.

Tableau 9 – Résultats pour chacune des quatre épreuves et résultat total pour les élèves de sixième année de l'enseignement primaire (juin 2012) selon la langue parlée à la maison (déclare parler ou non le français à la maison)

	Déclare parler le français à la maison...	Nombre d'élèves	Moyenne	Ecart-type
Compréhension orale (25 points)	Oui	56	18,24	6,56
	Non	158	9,57	4,39
Compréhension écrite (25 points)	Oui	56	17,90	5,87
	Non	158	12,52	4,30
Production écrite (25 points)	Oui	56	18,12	5,46
	Non	158	11,42	5,17
Production orale (25 points)	Oui	56	20,87	5,86
	Non	158	13,60	5,25
Total (100 points)	Oui	56	75,14 %	21,92
	Non	158	47,24 %	15,20

Tableau 10 – Comparaison avec les résultats pour chacune des quatre épreuves et résultat total pour les élèves de sixième année de l’enseignement primaire (mars 2009) ainsi que les élèves de deuxième année de l’enseignement secondaire (décembre 2008) selon la langue parlée à la maison (déclare parler ou non le français à la maison)

		Cohorte 3 Niveau A2			Cohorte 2 Niveau A2		
		6 ^{ème} primaire Juin 2012			6 ^{ème} primaire Mars 2009		
	Déclare parler le français à la maison...	Nombre d'élèves	Moyenne	Ecart-type	Nombre d'élèves	Moyenne	Ecart-type
		Compréhension orale (25 points)	Oui	56	18,24	6,56	32
	Non	158	9,57	4,39	181	12,03	3,60
Compréhension écrite (25 points)	Oui	56	17,90	5,87	32	13,41	6,06
	Non	158	12,52	4,30	181	8,14	3,50
Production écrite (25 points)	Oui	56	18,12	5,46	32	13,71	5,01
	Non	158	11,42	5,17	181	8,72	3,65
Production orale (25 points)	Oui	56	20,87	5,86	31	21,75	5,27
	Non	158	13,60	5,25	185	10,20	5,90
Total (100 points)	Oui	56	75,14	21,92	31	68,27	17,52
	Non	158	47,24	15,2	180	39,10	11,90

3. Conclusions

En se penchant sur les résultats des élèves de sixième année primaire testés en juin 2012 (cohorte 3), nous constatons que les 214 élèves qui ont présenté l'ensemble des épreuves obtiennent, en moyenne, un résultat global de 54,5 %, ce qui correspond à la réussite d'un niveau A2, niveau requis en fin de sixième année primaire selon les référentiels en vigueur en Communauté germanophone.

En mars 2009, les élèves de la cohorte 2 étaient proches du niveau A2 avec une moyenne de 43,30 % mais ne l'atteignaient pas. Par contre, ces mêmes élèves atteignaient le niveau B1, niveau requis à ce moment de leur scolarité, en troisième secondaire avec une moyenne de 51,8 %.

Si l'on examine plus précisément les résultats pour les quatre compétences, il ressort, qu'en moyenne, la partie production orale est la mieux réussie (15,5/25 ou 62 %), suivie par la compréhension écrite (13,9/25 ou 55,6 %) et ensuite la production écrite (13,1/25 ou 52,4 %). D'ailleurs, les élèves atteignent le niveau A2 pour ces trois compétences, tandis que pour la compréhension orale, ils n'atteignent pas encore les 50% (11,8/25 ou 47,2 %).

En comparant les résultats aux résultats des élèves testés en 2009 en sixième année primaire et pour le niveau A2, on peut constater qu'en moyenne les résultats s'améliorent de façon considérable pour trois des quatre compétences et pour le résultat total. Pour la compréhension orale, on constate un léger recul.

Nous pouvons également constater que 29,4 % des élèves testés en sixième primaire en juin 2012 réussissent les quatre épreuves, alors qu'en mars 2009, ils n'étaient que 8,26 %.

Par contre, en juin 2012, il n'y a que 13,4 % des élèves qui ne réussissent aucune des quatre épreuves contre 31,19 % en mars 2009.

Ces constatations semblent confirmer l'amélioration générale des compétences des élèves.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats des filles et des garçons.

Ces résultats confirment ceux observés en sixième année de l'enseignement primaire en mars 2009.

La différence entre les résultats des élèves du nord et du sud s'est réduite et ce tant au niveau du score total qu'au niveau de chacune des compétences.

Par ailleurs, tous les élèves ont atteint un meilleur score, mais le score des élèves du sud s'est particulièrement amélioré.

Selon la langue parlée à la maison, on constate, que pour les élèves qui disent y pratiquer le français, les résultats sont largement favorables, ce qui était déjà le cas en mars 2009 (6^{ème} primaire). Un quart des élèves pratique le français à la maison, que ce soit comme première, deuxième ou troisième langue.

En somme, la comparaison des différents scores permet de dire que tous les élèves, qu'ils parlent le français à la maison ou pas, sont en progrès.

Cela pourrait être un indice pour constater que les élèves progressent grâce à un renforcement positif de l'enseignement du français dans nos écoles.

Par conséquent, on peut constater que les élèves progressent de manière positive et que le niveau à atteindre selon les référentiels, soit le A2, est tout à fait dans la mesure du possible, surtout si on tient compte du fait que les référentiels ne sont en vigueur que depuis septembre 2008.